DLP-2-2-83100762

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
62, Avenue Nationale, La Neuvillette, B.P. 1154, 51056 Reims Cedex, Tél. 09.06.43 - 09.27.46

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 1 du 25 Janvier 1983

EDITION GRANDES CULTURES
Envoi n° 1

Larves d'altise

Les sondages réalisés, depuis le début de l'année montrent :

- des niveaux d'infestation très élevés (sur parcelles laissées sans protection, souvent plus de 3 à 4 larves par pied).
- une évolution spectaculaire du nombre de pieds touchés depuis le début décembre.
- la présence de larves sur les parcelles ayant levé tardivement, mais à un niveau plus faible.

Actuellement ces larves se remarquent très facilement; Il faut remonter à l'hiver 75 pour trouver des infestations aussi sérieuses et des larves aussi développées, à cette époque.

Très prochainement ces larves vont quitter les pétioles des feuilles pour attaquer les tiges.

> *Examinez vos cultures avec grande attention (réaliser un comptage sur une cinquantaine de pieds) et intervenir dès que possible lorsque plus de deux pieds sur trois sont touchés.*

Traiter par temps doux avec au moins 500 l d'eau à l'hectare, ou mieux, pulvériser avec un litrage réduit sur fin de rosée.

Utiliser un oléoparathion à 350 g de matière active. Ne pas mélanger parathion huileux et herbicide, respecter un délai de 3 semaines entre chacune de ces deux applications;

Charançon du bourgeon terminal

Les infestations sont sérieuses dans les zones déjà atteintes : Pays d'Othe et Barrois dans l'Aube, région de Vitry le François dans la Marne, une grande partie de la Haute-Marne.

Les premières larves commencent à passer dans le bourgeon terminal. Aussi nous arrivons en dernière limite pour réaliser les traitements de rattrapage contre les larves.

> *Le seuil de nuisibilité est mal connu. Mais un traitement est fortement recommandé dès que l'on observe ce ravageur sur plus de 20 % des plantes.*

Intervenir alors avec un oléoparathion à 400 g de M.A./ha.

S'il y a présence des 2 ravageurs : A même niveau de population le charançon est le plus dommageable car ses larves passent systématiquement dans le bourgeon terminal et le détruisent. En fonction du niveau d'attaque tenir compte du ravageur le plus dangereux.

REMARQUE : les parcelles ayant reçu une protection au semis (Curater...) ou en végétation avec une pyréthrinoïde (Decis...) présentent généralement de solides garanties. Mais des cas d'échecs peuvent exister, aussi toutes les parcelles doivent être rapidement visitées.

REPONDEUR AVERTISSEMENTS (26) 87.40.78

Imprimerie de la Circonscription Champagne-Ardenne. Le Directeur Gérant J. SONDEY
Commission Paritaire de Presse N 529 AD